

les Anglais eux-mêmes ne nous ont demandé de former que 50 pilotes.

L'hon. M. MANION: Je me souviens que le ministre a dit cela, mais je me rappelle aussi que sir Kingsley Wood avait dit qu'il fallait en former 25,000 chaque année, et j'ai fait observer en mars dernier que le chiffre de 50 pilotes n'était qu'une bagatelle. J'affirme que les Anglais auraient envoyé des milliers d'élèves-pilotes, puis, quand nous aurions voulu former nos propres hommes, nous aurions pu les envoyer aux mêmes écoles pour leur faire donner une formation appropriée et à peu de frais. En outre, cela aurait valu au Canada une grande industrie de construction d'avions, que les Etats-Unis et l'Angleterre elle-même établissent maintenant. Et voilà notre pays avec des centaines de milliers de chômeurs en quête de chances de travailler. Les Anglais ont proposé au premier ministre de venir à leur aide à une époque de marasme. Il a refusé et les Anglais ont alors mis en marche ce qu'ils ne désiraient pas faire: ils ont construit chez eux des usines d'avions après être venus ici dans l'intention de les établir chez nous. Récemment, alors que j'étais en Angleterre, j'ai appris qu'en une occasion ils étaient venus au Canada avec des commandes au montant de 100 millions de dollars pour les usines canadiennes, mais le premier ministre du Canada leur avait fait un accueil si froid qu'ils ont alors refusé d'en accorder.

C'est, à mon sens, une autre raison pour moi d'affirmer que le présent Gouvernement s'est révélé dans la préparation et l'exécution de l'effort de guerre du Canada, absolument incapable d'administrer le pays.

Le très hon. M. LAPOINTE: Voilà un fort argument en faveur de la tenue d'élections générales.

L'hon. M. MANION: Oui—au moment convenable. Je ne m'oppose pas particulièrement à la tenue d'élections générales. Je m'oppose à l'artifice auquel on recourt pour les annoncer. Je déplore que l'on ait convoqué les membres de la Chambre des communes à seule fin de permettre au premier ministre et—si l'on veut—au ministre de la Justice (M. Lapointe) de se moquer d'eux, alors que ces derniers ne cessent de proclamer par tout le pays la souveraineté du Parlement. Ils ne font que se moquer de la Chambre des communes et de la souveraineté du Parlement. Ils convoquent le Parlement, mais ils recourent à la loi des mesures de guerre pour établir des règlements visant le vote des soldats d'outre-mer. Quelle justice peut-on

attendre de la part d'un gouvernement qui agit comme celui-ci vient de le faire aujourd'hui à l'égard du vote des soldats?

Je ne veux pas en dire plus long. J'ai simplement tenu à signaler quelques-unes des choses qui me sont venues à l'esprit pendant que j'écoutais le premier ministre. Tous ces sujets sont traités dans le discours du trône. J'affirme que le premier ministre, en refusant à la Grande-Bretagne l'avantage de former ses pilotes dans notre pays, s'est montré injuste envers le peuple canadien.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je nie catégoriquement qu'il y ait eu refus de former des pilotes ici. Ce n'est pas en répétant sans cesse une affirmation de ce genre qu'il lui donnera un caractère de véracité.

L'hon. M. MANION: Je puis m'appuyer sur les propres paroles de mon très honorable ami, et je les citerai fort souvent d'ici à la fin de la campagne électorale. Il a bel et bien dit que ces propositions ont été faites officieusement par la Grande-Bretagne. Il a dit que ces gens sont venus ici non pas avec des demandes mais avec des "propositions"; s'il n'a pas employé ce terme, il en a employé un autre qui signifiait la même chose; il a dit que les délégués de la Grande-Bretagne avaient eu des conversations officieuses avec le Gouvernement du Canada, et il a ajouté qu'il avait refusé en s'appuyant sur des raisons d'ordre constitutionnel.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ferai remarquer à l'honorable député que de ces conversations officieuses ont eu lieu deux ou trois semaines avant mon discours du premier juillet.

L'hon. M. MANION: C'est ce qu'il dit, Monsieur l'Orateur, mais où le *Sun* de Vancouver a-t-il puisé ses renseignements une année plus tôt?

Le très hon. MACKENZIE KING: Il les a peut-être obtenus de mon honorable ami.

L'hon. M. MANION: Non, je ne m'occupais même pas de politique dans ce temps-là. Je ne faisais pas partie de la Chambre et je n'en savais absolument rien. Il les a peut-être obtenus de l'ancien ministre de la Défense nationale que je vois tout près de lui et qui se trouvait dans cette région vers ce temps-là. Je me suis même demandé s'il n'avait pas livré ces renseignements parce qu'il était dégoûté du refus du Gouvernement d'aider la Grande-Bretagne dans une mesure suffisante.

J'ai dit en commençant et je répète que cette manière d'agir est tout à fait injuste, non seulement envers le Parlement du Canada,